



Membres du conseil

Section parents

Nathalie Boulet
Guylaine Faubert
Véronique Moreau
Marylou Perras
Sandy Pigeon
Mélanie Leclair

Section enseignants

Annie Leclerc
Sandra Montcalm
Stéphane Viviers

Section soutien

Nancy Gervais

Section professionnel

Linda Duteau

Section service de garde

Julie Vaillancourt

Section représentant de la communauté

Mélanie Courchesne

MESSAGE DU PRÉSIDENT / PRÉSIDENTE

Chers parents,

C'est avec plaisir que je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel pour l'année scolaire 2014-2015. L'école St-Viateur-Clotilde Raymond a pris un tournant contagieux d'implications de toute sorte l'an dernier et cette contagion n'a fait que s'enflammer au courant de l'année scolaire 2014-2015. Les élèves et enseignants ont ainsi pu grandement bénéficier de parents bénévoles impliqués et dangereusement intéressés à donner un coup de main pour embellir la vie des enfants dans leur école.

Je souhaite de tout cœur que cette contagion se multiplie, et ce, au bénéfice de tous. Au nom du Conseil d'établissement, je remercie chaleureusement tous ces parents et invite tous les autres parents intéressés à s'impliquer également.

Les enfants peuvent être fiers de pouvoir s'épanouir dans une école aussi extraordinaire et stimulante que celle-ci.

Nathalie Boulet
Présidente du conseil d'établissement



Rapport annuel 2014-2015

École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

Édifice Saint-Viateur

60, rue Saint-Viateur
St-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : 514 380-8899, poste 4631 (Saint-Viateur)
514 380-8899, poste 4641 (Clotilde-Raymond)
Télécopieur : 450 454-9682 (Saint-Viateur)
450 454-4611 (Clotilde-Raymond)

Édifice Clotilde-Raymond

95, rue St-André
St-Rémi (Québec) J0L 2L0

Site Internet : www.st-viateur@csdgs.qc.ca
Courriel : st-viateur@csdgs.qc.ca
clotilderaymond@csdgs.qc.ca



PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

- COOPÉRATION – RESPECT – PERSÉVÉRANCE

- Le projet éducatif de l'école a été complètement révisé lors de l'année scolaire 2009-2010 et le lancement officiel a eu lieu en février 2012. Il sera en vigueur jusqu'en 2017.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

- En plus du Programme de formation de l'école québécoise qui s'adresse à l'ensemble des élèves, plusieurs autres programmes et services sont offerts dans les locaux de l'école. En voici quelques-uns :

- Conscience phonologique au préscolaire;
- Programme Check and Connect;
- Stratégie d'Intervention Agir Autrement;
- Zoothérapie;
- Service d'orthopédagogie;
- Service d'orthophonie;
- Service de psychologie;
- Service de travail social (en collaboration avec le CLSC);
- Service de santé (infirmière et hygiéniste dentaire en collaboration avec le CLSC);
- Service d'éducation spécialisée;
- Programme d'aide aux devoirs;
- Programme École en forme et en santé;
- Service de garde et surveillance du midi;
- Programme Passe-Partout;
- Service de groupes adaptés en développement pédagogique pour les écoles du secteur sud.



L'organisation scolaire a connu quelques modifications au cours de l'année. La clientèle de l'école est demeurée relativement stable pour se chiffrer à 559 élèves. Voici un portrait de l'organisation scolaire :

- 5 groupes de préscolaire;
- 8 groupes de 1^{er} cycle;
- 7 groupes de 2^e cycle, dont une classe multiâge;
- 6 groupes de 3^e cycle, dont une classe multiâge;
- 1 groupe d'adaptation scolaire pour élèves ayant besoin de soutien pédagogique.

PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Étant donné que l'indice de milieu socio-économique de l'école se situe au 8^e rang décile, l'école bénéficie du programme ministériel « Stratégie d'Intervention Agir Autrement » (SIAA). Ce programme est au cœur des interventions du personnel de l'école. Il permet aux enseignants d'enrichir leurs pratiques pédagogiques par la différenciation des interventions en français et en mathématique. La mise sur pied de projets signifiants et intégrateurs est au centre des préoccupations quotidiennes des enseignants de l'école.

Il est également important de mentionner que les activités quotidiennes de l'école se vivent dans deux édifices distincts. Ceci amène les élèves à vivre une transition importante entre la 3^e et la 4^e année. C'est effectivement à ce moment que les élèves ayant fréquenté l'édifice St-Viateur pendant quatre ans changent pour fréquenter l'édifice Clotilde-Raymond jusqu'en 6^e année.

Le service de garde occupe également une place importante dans l'école. Avec un effectif de 210 élèves, les éducatrices qui y œuvrent quotidiennement font un travail colossal pour offrir une gamme d'activités stimulantes et enrichissantes. Elles font énormément d'efforts pour s'assurer que les élèves puissent s'épanouir dans un cadre festif et amusant.



PRÉSIDENCE

Nathalie Boulet (présidente)

DIRECTION

Christian Duval

DIRECTION ADJOINTE

Marie-Josée Lépine

COMMISSAIRE

Claudine Caron-Lavigueur

CIRCONSCRIPTION

2

NOMBRE D'ÉLÈVES

559 élèves

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

30 septembre 2014;

21 octobre 2014;

18 novembre 2014;

20 janvier 2015;

17 février 2015;

24 mars 2015;

21 avril 2015;

26 mai 2015;

16 juin 2015.

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

Les budgets;

Le rapport annuel à la population;

Le plan de réussite de l'école;

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école;

Les sorties éducatives;

Les activités parascolaires;

Les activités offertes au service de garde;

La grille-matières;

Les frais chargés aux parents;

Le code de vie et les règles de conduite;

Les campagnes de financement;

L'organisation scolaire;

Le service de traiteur.

LE PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

Chaque établissement doit mettre sur pied un plan de réussite qui tient compte du plan stratégique de la Commission scolaire et de son projet éducatif. Ce plan de réussite doit décliner les actions concertées qui seront mises de l'avant par les membres du personnel pour rencontrer la mission de l'école québécoise. Cette mission est d'instruire, socialiser et qualifier.

Annuellement, l'école doit rendre compte des éléments inscrits à son plan de réussite. Voici donc certains éléments se rapportant au plan de réussite de l'école.

VOLET INSTRUIRE :

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES EN MATHÉMATIQUE

L'objectif fixé par les membres du personnel est d'atteindre un taux de réussite global en mathématique de 90 %. Les résultats obtenus permettent de conclure que les nombreux efforts investis en ont valu la peine. En effet, le taux de réussite obtenu en mathématique pour l'année 2014-2015 a été de 90 % pour l'ensemble de l'école. Même si la cible fixée par l'équipe-école a été atteinte, il faut toutefois noter qu'il s'agit d'une diminution de 2 % par rapport à l'année précédente.

Il faut mentionner que le principal défi en mathématique demeure la résolution de problème. Les différents problèmes soumis aux élèves se sont grandement complexifiés au cours des dernières années. C'est pour cette raison que de nombreuses ressources ont été investies pour permettre aux enseignants de diversifier leurs pratiques pédagogiques. Les élèves exécutent de plus en plus de situations problèmes en cours d'année. Il faut également spécifier que les difficultés de lecture rencontrées par les élèves sont un frein au développement de cette compétence.

VOLET SOCIALISER :

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Plusieurs éléments sont mis en place pour que l'école soit un milieu de vie stimulant et enrichissant. Des activités de promotion des habiletés sociales sont développées pour aider les élèves à améliorer cet élément essentiel de leur quotidien. Les interventions effectuées par les membres du personnel sont faites en modélisant les comportements acceptables. La plus grande difficulté demeure toutefois les insultes verbales. Malgré la modélisation et le bon vouloir de tout un chacun, plusieurs élèves continuent d'utiliser un langage douteux envers leurs semblables.

Une kyrielle d'activités sportives font également partie du quotidien des élèves de l'école. Les éducateurs physiques élaborent une programmation d'activités variées permettant aux élèves de s'épanouir et de développer de saines habitudes de vie. Ces activités se déroulent généralement au dîner et s'adressent à la majorité des élèves de l'école. Mentionnons également la mise sur pied d'une programmation d'activités parascolaires diversifiées pour stimuler le développement global des élèves. Le « marathon » est maintenant une activité annuelle bien ancrée dans les us et coutumes de l'école. La

participation de nombreux parents rend ce rendez-vous annuel des plus festif et apprécié de la part des élèves. Finalement, les élèves participent annuellement au Grand défi Pierre Lavoie. Ce projet provincial vise à faire bouger les élèves et leur famille sur une base quotidienne. Au cours de l'année, la programmation d'activités offertes à l'école durant le mois de mai a été bonifiée pour encourager davantage les élèves à s'investir dans leur quête d'améliorer leurs habitudes de vie.

En plus des activités énumérées précédemment, l'école et l'organisme de participation des parents ont organisé une grande kermesse pour clore l'année en beauté. Cette activité s'est avérée un franc succès. Plusieurs activités physiques, sportives et culturelles ont été mises sur pied.

VOLET QUALIFIER :

DÉVELOPPER L'AIDE ET LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Ouvrant dans un milieu défavorisé, plusieurs élèves de l'école présentent des difficultés d'apprentissage. Ces difficultés sont variées et complexes et peuvent expliquer certains résultats moins probants. Néanmoins, il est important de mettre sur pied des éléments pour venir en aide aux élèves ayant des besoins particuliers. Malgré de nombreux efforts investis par l'ensemble du personnel enseignant, les difficultés d'apprentissage



rencontrées par certains élèves étaient récurrentes et se prolongeaient tout au long du primaire. Devant cet état de fait, les enseignants ont convenu de revoir du tout au tout le fonctionnement du service d'orthopédagogie pour offrir une

aide beaucoup plus adaptée aux besoins réels des élèves. Des groupes de besoins ont été mis sur pied dans plusieurs groupes de l'école et un processus d'intervention précoce est maintenant solidement implanté à l'école. En se basant sur les données probantes de la recherche, l'ensemble du corps professoral s'est attaqué de front à une difficulté qui devenait endémique. Après un peu plus d'un an d'implantation, la nouvelle façon de faire porte déjà ses fruits. En effet, le nombre d'élèves ayant besoin d'un soutien récurrent en orthopédagogie est passé de 136 à 94. Bien évidemment, plusieurs élèves continuent d'avoir des besoins ponctuels. Toutefois, la nouvelle façon de faire permet d'éviter que ces difficultés ponctuelles tendent à devenir plus importantes et à occasionner un retard plus important chez certains élèves. À moyen terme, la diminution de ces difficultés devrait se répercuter positivement sur les taux de réussite des élèves.

FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

Rendez-vous de la communauté

Grâce au soutien financier du Centre Local de Développement des Jardins-de-Napierville, le projet des Rendez-vous de la communauté a vu le jour. L'objectif de ces rencontres est d'ouvrir l'école aux citoyens et aux organismes qui offrent des services de proximité pour créer un réel esprit communautaire. Grâce à l'implication de plusieurs membres de la communauté et de l'école, trois rencontres en soirée ont été organisées au courant de l'année.

Souper spaghetti

C'est au courant de la présente année que l'implication des parents dans les activités de l'école a connu un réel envol. Grâce à leur dévouement et à leur implication, un souper spaghetti a été organisé le 1^{er} mai. Cet événement a été un grand succès. Plus de 700 repas ont été servis et c'est plus de 11 000 \$ qui ont été amassés pour offrir des activités gratuitement aux élèves.

Visite d'une athlète olympique

C'est le 24 novembre dernier que nous avons reçu la visite de madame Caroline Calvé, athlète olympique en planche à neige. Elle est venue rendre visite aux élèves de l'école et les a entretenus pendant plus de 60 minutes sur l'importance d'avoir des rêves et de persévérer pour les atteindre. Les élèves ont grandement apprécié son discours et les supports vidéos et photographiques qu'elle leur a présentés.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a établi cinq buts prioritaires à travailler au cours de la décennie 2010-2020. Pour lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour chacun des buts, des conventions de partenariat ont été signées entre le MEESR et les différentes commissions scolaires. Pour faire suite à l'adoption de ces conventions de partenariat, des ententes ont été signées entre la Commission scolaire et les établissements de son territoire pour établir les balises à atteindre par chacun d'eux. Ces ententes constituent les conventions de gestion et de réussite éducative.

En fonction de cette convention, l'école doit rendre compte des résultats obtenus à l'égard des trois buts suivants : l'amélioration de la maîtrise de la langue française, l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire. Les deux derniers sujets ont été traités dans la section précédente.

VOLET INSTRUIRE :

AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Afin de rendre compte de cet élément, voici un rappel des cibles convenues avec la Commission scolaire :

- Augmentation du taux de réussite en lecture à 86 % à la fin de la 6^e année;
- Augmentation du taux de réussite en écriture à 87 % à la fin de la 6^e année.

Les taux de réussite obtenus par les élèves de 6^e année sont les suivants :

- Lecture : 80,3 %;
- Écriture : 93,4 %.

Les résultats obtenus en lecture sont donc grandement en deçà de ce qui avait été escompté lors de la signature de la convention de gestion et de réussite éducative. Si nous prenons le temps d'analyser l'évolution des résultats en lecture en cours d'année, il est possible de réaliser que ce sont les résultats obtenus à l'évaluation ministérielle qui ont fait chuter le taux de réussite. Tout au long de l'année, le taux de réussite des élèves de sixième année s'est situé entre 86 et 88 %. Il a toutefois chuté à 65 % à l'évaluation imposée par le Ministère. Malgré les efforts mis de l'avant pour préparer adéquatement les élèves, l'épreuve a été moins bien réussie qu'au cours des dernières années.

Au cours des prochaines années, il faudra poursuivre l'application des différents dispositifs du continuum en lecture et de l'apprentissage par la lecture. Les résultats obtenus à l'épreuve du Ministère n'ont jamais été aussi bas. Il est permis de croire qu'il s'agit d'une difficulté ponctuelle et que la poursuite de la mise en application des différents moyens énoncés dans le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative porteront leurs dividendes.

Quant à lui, le taux de réussite en écriture s'est grandement amélioré au cours des quatre dernières années, et ce, même en ce qui concerne les évaluations ministérielles. Ce taux est effectivement passé de 83 à 93 %. La mise sur pied d'un code de correction commun, d'appuis technologiques et de méthodes pédagogiques variées peut expliquer cette hausse. Il est également important de mentionner que de nombreuses ressources financières ont été allouées au perfectionnement des enseignants pour permettre une amélioration des pratiques pédagogiques.

	Lecture	Écriture
2011-2012	80,7 %	82,6 %
2012-2013	81 %	86 %
2013-2014	88 %	93,3 %
2014-2015	80,3 %	93,4 %

Variation des taux de réussite en écriture et en lecture au cours des quatre dernières années.

PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école a été approuvé par les membres du conseil d'établissement de l'école. Il a été élaboré par les membres du comité du projet éducatif. L'analyse de la situation a été faite en collaboration avec une chaire de recherche de l'Université Laval. Cette analyse tenait compte des points de vue exprimés par les élèves de 3^e à 6^e années, les membres du personnel de l'école et les parents par le biais d'un questionnaire élaboré par l'Université.

Un protocole d'intervention clair et précis a également été élaboré pour expliquer les interventions à mettre sur pied lorsqu'une situation d'intimidation ou de violence se produit ou est rapportée. Ce protocole a été présenté aux membres du conseil d'établissement et à l'ensemble des intervenants de l'école. Il a permis de délimiter clairement les rôles et responsabilités de tout un chacun.

En fonction des définitions élaborées par le MEESR, il n'y a eu que cinq événements d'intimidation ou de violence qui ont été rapportés au personnel de l'école. Bien entendu, il y a eu plusieurs conflits ou événements mineurs qui ont nécessité l'intervention des intervenants de l'école. Une attention particulière doit être portée aux conflits émanant des réseaux sociaux. Certains élèves semblent avoir de la difficulté à composer avec le cyberspace.

Pour assurer une meilleure communication entre l'école, les élèves et les familles, différents moyens de communication et de dénonciation ont été mis de l'avant. Par exemple, des boîtes ont été installées dans l'école, une adresse courriel est disponible et des boîtes vocales ont été actionnées. L'objectif de la mise sur pied de ces moyens est de permettre de diminuer, voire d'enrayer l'intimidation et la violence à l'école.

CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 55 établissements, dont 38 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle;
- * Quelque 25 000 élèves, jeunes et adultes;
- * 3 360 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel;
- * 6 900 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique;
- * Environ 13 670 élèves transportés par 230 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) et 955 trajets différents, pour un total de 15 700 km par jour;
- * Parc immobilier de 306 000 mètres carrés (équivalent de 3 060 maisons unifamiliales).

